

# ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du conseil municipal de la  
Municipalité de Saint-Ubalde  
qui se tiendra le 27 février 2024 à 18 h,  
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Autorisation de paiement – Mme Isabelle Lavallée
4. Conceptualisation et implantation d'un parcours de la route Bleue.
5. Mandat à la firme NVIRA pour une étude géotechnique et environnementale pour la construction de la future caserne incendie;
6. Adoption du règlement numéro 268 décrétant une dépense et un emprunt de 463 362 \$ pour des honoraires professionnels en lien avec la caractérisation des installations septiques autonomes;
7. Adoption du règlement numéro 269 décrétant une dépense et un emprunt de 247 335\$ pour des travaux en lien avec la réfection de la toiture de l'hôtel de ville – phase I
8. Adoption du règlement numéro 270 décrétant une dépense et un emprunt de 3 312 851 \$ pour les travaux de transformation de l'église;
9. Période de questions (portant seulement sur les points à l'ordre du jour);
10. Levée de l'assemblée.

